## Une mare naturelle dans son jardin

## Les intérêts:

La création d'une zone humide dans le jardin présente de multiples intérêts pour la biodiversité :

- Ce micromilieu permet d'accueillir et de participer à la conservation d'une faune (des batraciens comme la grenouille verte ou le triton palmé mais aussi des libellules, ...) et une flore spécifiques qui participent à la biodiversité du jardin.
- Il existe 4 types de plantes qu'on peut y insérer : les **plantes des berges** comme les joncs, les **semi-aquatiques** comme les roseaux, les **flottantes** comme les nénuphars et les **submergées** comme les élodées.
- C'est également un point d'eau et la possibilité de multiples abris pour les animaux qui peuplent ou visitent votre jardin

## La création :



- 1. Lors du creusement de la mare, pensez à réaliser plusieurs paliers dont le plus profond doit être d'1 mètre minimum. Il permettra d'offrir une zone protégée du gel et de la faune. Il est primordial qu'une
- partie de la berge soit en pente douce pour offrir un accès à l'eau pour le bain des oiseaux par exemple. Cette dernière doit être exposée vers le sud pour favoriser le développement des différentes plantes.
- 2. Lorsque la bâche est placée, il est préférable de laisser la mare se remplir grâce aux précipitations et ne découpez l'excèdent qu'une fois celle-ci remplie. Laissez 30cm de bâche sur le rebord et recouvrez ensuite celle-ci de terre de laquelle vous laisserez surgir la végétation spontanée.
- 3. Plantez dans le substrat de la mare quelques plantes aquatiques indigènes
- 4. Attention! Si vous souhaitez y introduire des poissons, les Koï et les poissons rouges sont des espèces exotiques et de grands destructeurs de la faune aquatiques. Ils sont donc à bannir de votre mare naturelle

## L'entretien:

- ❖ Votre mare va progressivement être envahie par la végétation aquatique. La gestion consiste à maintenir 2/3 de la surface de l'eau libre. La meilleure chose à faire est de retirer l'excèdent, le laisser reposer sur le bord 1 ou 2 jours pour permettre aux petits invertébrés de regagner la mare puis évacuer ces plantes sur le compost par exemple. Cette opération peut être réalisée à la fin de l'été.
- Enlever les feuilles mortes tombées à la surface de l'eau en automne.
- Couper en hiver la végétation aérienne morte (roseaux, iris, ...)
- Procéder à un curage partiel de la mare (retirer l'excès de vase) tous les 5ans.